

**Formation continue à distance Synopsys.beⁱ
Formulaire de demande d'accréditationⁱⁱ**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

***Prénom :**

***Nom :**

***Numéro auprès du registre national :**

ⁱⁱⁱNuméro d'INAMI :

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le

***date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site www.synopsys.be intitulée :

**Prescription hors autorisation de mise sur le marché (AMM) des antipsychotiques
(lecture format PDF)**

Présentée / écrite par :

**A De Nayer, A Masson, MA Domken, V Dubois, M Floris, B Gillain, L Mallet, O
Pirson, E Stillemans, J Detraux**

Organisée par :

Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment

Et demander l'accréditation ce

***date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions^{iv} suivantes.

QCM :

V/F:

- 1) Les prescriptions hors AMM des antipsychotiques représentent approximativement 30% des prescriptions d'antipsychotiques.
- 2) La promotion d'un médicament hors AMM est illégale.
- 3) En général, peu d'éléments de preuves supportent la prescription hors AMM des antipsychotiques de seconde génération.
- 4) L'efficacité de la rispéridone dans le syndrome de stress post-traumatique est remise en question.
- 5) La prescription hors AMM entraîne le retrait de la couverture de l'assurance responsabilité médicale.

QROC :

Brièvement, que pouvez-vous dire sur la prescription des antipsychotiques ciblant les troubles du comportement chez les personnes démentes? (Efficacité, effets secondaires, stratégie de prescription).

***réponses aux questions :**

QCM :

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F

QROC:

*Fait à [ville].....,

*ce [date],

Signature

Formulaire à renvoyer à accreditation@synopsys.be

Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à accréditation@synopsys.be une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB
--

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire)

Consignes

ⁱ En demandant l'accréditation, en surfant sur synopsys.be ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

ⁱⁱ Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL [synopsys](http://synopsys.be) repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

* les informations précédées d'une * sont indispensable à la demande d'accréditation.

ⁱⁱⁱ Seuls les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodée pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prise en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

^{iv} Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	accréditation@synopsys.be http://synopsys.be/	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---